

Ministère :
Education Nationale

Académie :
BORDEAUX

Etablissement : COLLEGE PIAN SUR GARONNE
BP 70015
33490 PIAN S/GARONNE

Numéro au répertoire national : 0332934K
Numéro de téléphone : 05 57 98 11 50

Collectivité de rattachement :
DEPARTEMENT
GIRONDE

Pièce B11.1

Exercice : 2012

Décision Modificative n° 1
(Soumise au vote du Conseil d'administration)

Situation estimée des réserves

(à remplir obligatoirement en cas de proposition de prélèvement)

Libellé	Montant figurant au bilan (C/1068)	Résultat non affecté C/11 et C/12 (+ ou -)	A déduire			Net disponible (dernier exercice arrêté)	Prélèvements déjà autorisés (à compter dernier exercice arrêté)	Net disponible après prélèvements autorisés	Montant du prélèvement proposé	Net disponible après prélèvement proposé
			Dépôts et cautionnements	Valeur des stocks	Réserves immobilisées					
SG	45 722.51				23 109.65	22 612.86		22 612.86	4 050.00	18 562.86
SS R2	35 585.90			4 718.07		30 867.83		30 867.83	11 300.00	19 567.83

Montant du fonds de roulement au 31 décembre 2011

Etablissement	Somme des soldes créditeurs des comptes des classes 1 et 2	Somme des soldes débiteurs des comptes des classes 1, 2 et 3	Solde débiteur du compte dépôts et cautionnement (C/275)	Montant du fonds de roulement
0332934K	351 441.73	302 973.49		48 468.24

Chapitres budgétaires		Rappel des crédits ouverts (Budget initial + D.B.M. exécutoires)	Propositions du chef d'établissement soumises au vote du C.A.	Crédits votés par le C.A.	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Code	Intitulé				
Première section - Fonctionnement					
A1	Activ. éduc. pédago. (RE GEN)	21 388.86	0.00	21 388.86	
A2	Activ éduc. pédago. (RE SPE)	4 976.87	0.00	4 976.87	
B	Viabilisation	54 000.00	0.00	54 000.00	
C	Entretien	38 363.00	0.00	38 363.00	
D	Autres charges générales	26 942.00	3 250.00	30 192.00	
F	Aides et transferts	33 137.34	0.00	33 137.34	
TOTAL service général		178 808.07	3 250.00	182 058.07	
J31	Projets artist. ou culturel	5 093.00	0.00	5 093.00	
J83		227.50	0.00	227.50	
N3	Appariements, voyages, échanges	55 385.12	1 050.00	56 435.12	
N5	Ecole ouverte	3 100.00	0.00	3 100.00	
R2	Serv.annexe héberg(hors G.S.)	202 226.80	7 000.00	209 226.80	
R81	CAE Contrat d'Accompagnement	17 444.60	0.00	17 444.60	
TOTAL services spéciaux		283 477.02	8 050.00	291 527.02	
Total Budget principal (1) (Première section)		462 285.09	11 300.00	473 585.09	
Excédent de l'exercice (Virement à la deuxième section)		0.00	0.00	0.00	
Total		462 285.09	11 300.00	473 585.09	

Chapitres budgétaires		Rappel des crédits ouverts (Budget initial + D.B.M. exécutoires)	Propositions du chef d'établissement soumises au vote du C.A.	Crédits votés par le C.A.	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Code	Intitulé				

Deuxième section - Opérations en capital

ZD	Budget principal (2)	0.00	5 100.00	5 100.00	
Mode de réalisation de l'équilibre					
	Déficit de l'exercice (Virement à la première section)	0.00	10 250.00	10 250.00	
	Augmentation du fonds de roulement (Service général et services spéciaux)	0.00	0.00	0.00	
	Total	0.00	15 350.00	15 350.00	

Total général (1 + 2)

Total brut des dépenses	462 285.09	26 650.00	488 935.09	
A déduire (Virement entre sections)	0.00	10 250.00	10 250.00	
Total net des dépenses	462 285.09	16 400.00	478 685.09	

Chapitres budgétaires		Rappel des recettes admises (Budget initial + D.B.M. exécutoires)	Propositions du chef d'établissement soumises au vote du C.A.	Crédits votés par le C.A.	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Code	Intitulé				
Première section - Fonctionnement					
70	Ventes prestations de services	100.00	0.00	100.00	
741	Subventions état	27 540.07	0.00	27 540.07	
744	Subvent. collectivités publ.	147 167.00	0.00	147 167.00	
748	Autres subvent. exploitation	4 000.00	0.00	4 000.00	
77	Produits exceptionnels	1.00	0.00	1.00	
TOTAL service général		178 808.07	0.00	178 808.07	
J31	Projets artist. ou culturel	5 093.00	0.00	5 093.00	
J83		227.50	0.00	227.50	
N3	Appariements, voyages, échanges	55 385.12	1 050.00	56 435.12	
N5	Ecole ouverte	3 100.00	0.00	3 100.00	
R2	Serv.annexe héberg(hors G.S.)	202 226.80	0.00	202 226.80	
R81	CAE Contrat d'Accompagnement	17 444.60	0.00	17 444.60	
TOTAL services spéciaux		283 477.02	1 050.00	284 527.02	
Total Budget principal (1) (Première section)		462 285.09	1 050.00	463 335.09	
Déficit de l'exercice (Virement de la deuxième section)		0.00	10 250.00	10 250.00	
Total		462 285.09	11 300.00	473 585.09	

Chapitres budgétaires		Rappel des recettes admises (Budget initial + D.B.M. exécutoires)	Propositions du chef d'établissement soumises au vote du C.A.	Crédits votés par le C.A.	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Code	Intitulé				

Deuxième section - Opérations en capital

	Budget principal (2)	0.00	0.00	0.00	
Mode de réalisation de l'équilibre					
Excédent de l'exercice (Virement de la première section)		0.00	0.00	0.00	
Diminution du fonds de roulement (Service général et services spéciaux)		0.00	15 350.00	15 350.00	
Total		0.00	15 350.00	15 350.00	

Total général (1 + 2)

Total brut des recettes	462 285.09	26 650.00	488 935.09	
A déduire (Virement entre sections)	0.00	10 250.00	10 250.00	
Total net des recettes	462 285.09	16 400.00	478 685.09	

Extrait de la délibération du conseil d'administration		
Délibération du : 29/03/12		
Nombre de membres du conseil	:	24
Membres présents	:	20
- Abstentions	:	0
- Bulletins blancs	:	0
- Bulletins nuls	:	0
- Suffrages exprimés	:	20
- Pour	:	20
- Contre	:	0
Le Chef d'établissement, M. Stéphane CHICHE		

L'intégralité de la délibération relative au budget doit être transmise aux autorités de contrôle dans les délais réglementaires.

Cadres réservés aux autorités de contrôle (*)

Vu, à _____, le _____ L'autorité académique
Vu, à _____, le _____ La collectivité de rattachement
Vu, à _____, le _____ Le représentant de l'Etat

Réglé conjointement	
A _____, le _____ L' autorité académique	_____ le _____ La collectivité de rattachement
Transmis au représentant de l'Etat, pour notification à l'établissement	
Notifié à l'établissement par le représentant de l'état A _____, le _____ Le représentant de l'Etat	Réglé par le représentant de l'Etat après avis de la Chambre régionale des comptes et notifié à l'établissement A _____, le _____ Le représentant de l'Etat

(*) Un exemplaire de la décision modificative est adressé par l'établissement à chaque autorité de contrôle

Date résultat du C.A.	N° opér.	N° Ligne	Référence	Ligne budgétaire		Type opér.	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
							Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
29/03/12	1	1	Prélèvement service général	D 6588	ESPAG	32	0.00	650.00	650.00			
		2		D 6588	GB		0.00	400.00	400.00			
		3		D 6066			0.00	600.00	600.00			
		4		D 6068			2 500.00	1 600.00	4 100.00			
		5		ZD 2183	ADM		0.00	800.00	800.00			
29/03/12	2	1	Prélèvement restauration	ZD 215	RESTO	32	0.00	3 500.00	3 500.00			
		2		R2 615			3 000.00	3 000.00	6 000.00			
		3		R2 6068			200.00	4 000.00	4 200.00			
		4		ZD 2183	RESTO		0.00	800.00	800.00			
29/03/12	3	1	Contribution SG voyages	N3 7588	ESPAG	38				0.00	650.00	650.00
		2		N3 7588	GB					0.00	400.00	400.00
		3		N3 6.	ESPAG		200.00	650.00	850.00			
		4		N3 6.	GB		250.00	400.00	650.00			
Totaux								16 400.00			1 050.00	

Etablissement : 0332934K
COLLEGE PIAN SUR GARONNE
BP 70015
1, Lalière Nord
33490 PIAN S/GARONNE

Le 02/04/12

Le Chef d'établissement

à

Monsieur le Président du Conseil
Général de GIRONDE

OBJET : Transmission d'une décision modificative au budget de l'exercice 2012.

J'ai l'honneur de vous transmettre la décision budgétaire
modificative n° 1 soumise au vote du conseil d'administration
au cours de la séance du 29/03/12.

Pièces jointes :

- Décision budgétaire modificative n° 1.
- Développement de la Décision budgétaire modificative n° 1.

Le Chef d'établissement,
M. Stéphane CHICHE

Décision budgétaire modificative
soumise au vote
du conseil d'administration
numéro 1 reçue le

Monsieur le Président du
Conseil Général de GIRONDE

Etablissement : 0332934K
COLLEGE PIAN SUR GARONNE
BP 70015
1, Lalière Nord
33490 PIAN S/GARONNE

Le 02/04/12

Le Chef d'établissement

à

Monsieur le Préfet du Département
de GIRONDE

OBJET : Transmission d'une décision modificative au budget de l'exercice 2012.

J'ai l'honneur de vous transmettre la décision budgétaire
modificative n° 1 soumise au vote du conseil d'administration
au cours de la séance du 29/03/12.

Pièces jointes :

- Décision budgétaire modificative n° 1.
- Développement de la Décision budgétaire modificative n° 1.

Le Chef d'établissement,
M. Stéphane CHICHE

Décision budgétaire modificative
soumise au vote
du conseil d'administration
numéro 1 reçue le

Monsieur le Préfet du
Département de GIRONDE

Etablissement : 0332934K
COLLEGE PIAN SUR GARONNE
BP 70015
1, Lalière Nord
33490 PIAN S/GARONNE

Le 02/04/12

Le Chef d'établissement

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services
départementaux de l'Education
Nationale de GIRONDE

OBJET : Transmission d'une décision modificative au budget de l'exercice 2012.

J'ai l'honneur de vous transmettre la décision budgétaire
modificative n° 1 soumise au vote du conseil d'administration
au cours de la séance du 29/03/12.

Pièces jointes :

- Décision budgétaire modificative n° 1.
- Développement de la Décision budgétaire modificative n° 1.

Le Chef d'établissement,
M. Stéphane CHICHE

Décision budgétaire modificative
soumise au vote
du conseil d'administration
numéro 1 reçue le

Monsieur l'Inspecteur
d'Académie, Directeur des
services départementaux de
l'Education Nationale de
GIRONDE